

MAIRIE DE MILLY-LA-FORET

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 09 AVRIL 2025

TABLEAU DES DELIBERATIONS

NUMERO D'ORDRE	NUMERO DE LA DELIBERATION	INTITULE	DECISION
20	DEL.09.04.25.01	Signature d'une convention de mise à disposition de 4 logements avec Essonne Habitat dans le cadre du projet du « Hameau de la Forêt »	Adoptée à l'unanimité sans abstention.
21	DEL.09.04.25.02	Vente des trois caves de l'immeuble de la rue Schoelcher à la S.C.I LEOBILLIER	Adoptée à l'unanimité sans abstention.
22	DEL.09.04.25.03	Création de huit logements dont cinq destinés à la brigade de gendarmerie de Milly-la-Forêt	Adoptée à l'unanimité sans abstention.
23	DEL.09.04.25.04	Approbation du budget primitif annexe « Bâtiments sociaux » – Exercice 2025	Adoptée à l'unanimité sans abstention.
24	DEL.09.04.25.05	Approbation du budget primitif principal de la Ville – Exercice 2025	Adoptée à la majorité. (5 contre : Mmes GRANGIER, BOSC BIERNE (pouvoir à Mme GRANGIER), PAPI, FROGER et M. LEBRUN)
25	DEL.09.04.25.06	Vote des taux d'imposition 2025	Adoptée à l'unanimité. (3 abstentions : Mmes GRANGIER, BOSC BIERNE (pouvoir à Mme GRANGIER) et M. LEBRUN)
26	DEL.09.04.25.07	Modification du tableau des emplois	Adoptée à la majorité. (6 contre : Mmes GRANGIER, BOSC BIERNE (pouvoir à Mme

			GRANGIER), PAPI, FROGER, ESTRADE et M. LEBRUN)
27	DEL.09.04.25.08	Vote des subventions communales aux associations	Adoptée à l'unanimité sans abstention. Mmes PAPI, FROGER, ANDRE et MM. MACHADO et DEROUIN, membres de bureaux d'associations concernées, ont quitté la salle pour le vote conformément à l'article L2131-11 du CGCT et sont revenus immédiatement après.
28	DEL.09.04.25.09	Signature d'une convention avec la Région Île-de-France et le Parc naturel régional du Gâtinais pour un inventaire du patrimoine bâti	Adoptée à l'unanimité sans abstention.
29	DEL.09.04.25.10	Candidature du Colombier et de la Médiathèque au label « Patrimoine d'Intérêt Régional »	Adoptée à l'unanimité sans abstention.
30	DEL.09.04.25.11	Modification du règlement intérieur des accueils périscolaires	Adoptée à l'unanimité sans abstention.

Affiché le 11 avril 2025.